ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS DE PARIS

APEI 75

Siège social : 85, Rue La Fayette
75009 – PARIS
N° SIREN : 784 412 744

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2024
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Léo Jégard & Associés
23 rue du Clos d'Orléans
94120 Fontenay-sous-Bois
Tél. +33 1 48 73 69 91
bienvenue@jegardcreatis.com

5 rue du Havre - 75008 Paris
SAS au capital de 157 840 €
APE 6920Z - TVA FR 01 702 042 508
RCS Paris - Siret 702 042 508 00052
www.jegardcreatis.com

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France
Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris

ASSOCIATION LES PAPILLONS BLANCS DE PARIS
APEI 75

Siège social : 85, Rue La Fayette
75009 PARIS

N° SIREN 784 412 744

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Aux membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LES PAPILLONS BLANCS DE PARIS – APEI 75 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 821-53 et R 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Cegard Creatis

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 13 mai 2025.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay-sous-Bois,

Le Commissaire aux comptes

Léo JEGARD & ASSOCIES
Représenté par

Cécile LE BAGOUSSE,
Associée

Jégard Créatis

COMPTES ANNUELS

Bilan Actif

	31/12/2024 (12 mois)			31/12/2023 (12 mois)
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	5 679	- 5 679		
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	55 520	- 55 520		299
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 927 755		1 927 755	1 927 755
Constructions	6 230 190	-2 140 547	4 089 643	4 225 758
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 100 171	- 833 887	266 284	271 598
Immobilisations corporelles en cours				15 987
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	5 223		5 223	5 223
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	10 227		10 227	22 946
Immobilisations financières (1)				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	1 762	- 1 762		
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 420	- 4 420		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	**9 340 947**	**-3 041 816**	**6 299 131**	**6 469 567**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				1 530
Créances (1)				
Bénéficiaires et comptes rattachés	1 742		1 742	12 800
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	133 422		133 422	136 648
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	1 450 158		1 450 158	636 000
Instruments de trésorerie				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités				
Disponibilités	329 436		329 436	382 654
Charges constatées d'avance (1)				
Charges constatées d'avance	11 140		11 140	16 874
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	**1 925 898**		**1 925 898**	**1 186 506**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**11 266 844**	**-3 041 816**	**8 225 029**	**7 656 073**

(1) Dont à moins d'un an (brut) : -

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	350 440	350 440
Fonds propres complémentaires	3 088 095	3 088 095
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	3 400 083	3 400 083
Autres	87 605	87 605
Report à nouveau		
Report à nouveau	286 735	155 318
Excédent ou déficit de l'exercice		
Excédent ou déficit de l'exercice	539 504	131 418
Situation nette (sous total)	**7 752 462**	**7 212 958**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	117 267	128 994
Provisions réglementées		
Total Fonds Propres (I)	**7 869 729**	**7 341 952**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	9 706	22 426
Fonds dédiés	44 073	64 800
Total Fonds Reportés et Dédiés (II)	**53 779**	**87 225**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total Provisions (III)		
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	14 713	22 972
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	115 943	46 779
Dettes des legs ou donations	521	521
Dettes fiscales et sociales	142 355	130 653
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	169	153
Produits constatés d'avance	27 819	25 818
TOTAL DETTES (IV)	**301 520**	**226 896**
Ecarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	**8 225 029**	**7 656 073**

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	37 005	52 794
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	3 594	7 869
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	716 500	672 438
Dont parrainages		
Produits de tiersfinanceurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	15 750	12 000
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	53 844	22 264
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	512 720	77 500
Contributionsfinancières	73 968	71 768
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 742	17 060
Utilisations des fonds dédiés	20 726	13 197
Autres produits	170	13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 437 019**	**946 902**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes(1) (2)	470 746	379 932
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	40 879	42 147
Salaires et traitements	107 931	96 381
Charges sociales	43 272	39 206
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	196 717	191 047
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	651	5 394
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**860 197**	**754 107**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**576 821**	**192 795**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	49 004	611
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**49 004**	**611**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**49 004**	**611**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**625 826**	**193 405**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 070
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 727	500
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		11 727
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**11 727**	**14 297**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)
	Total	Total
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	59	3 222
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	**59**	**3 222**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**11 667**	**11 075**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	97 989	73 062
Total des produits (I + III + V)	**1 497 750**	**961 809**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**958 246**	**830 391**
EXCEDENT	**539 504**	**131 418**
DEFICIT		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	150 166	112 202
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**150 166**	**112 202**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	150 166	112 202
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**150 166**	**112 202**

(1) Redevances de crédit-bail mobilier
(2) Redevances de crédit-bail immobilier

Annexe

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 8225028.73 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 539503.81 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre

Conformément à ses statuts, l'association LES PAPILLONS BLANCS DE PARIS a pour objet de se consacrer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnes handicapées et de leur famille.

Créée par des parents d'enfants handicapés mentaux en 1949, l'association régie par la loi de 1901 et affiliée à l'UNAPEI déploie son action familiale de proximité à partir des sections d'arrondissements de Paris. L'activité du siège auprès des familles est assurée par le relais des sections réparties au sein de l'agglomération parisienne. Cette activité est naturellement incluse dans les états financiers du siège.

Chez LES PAPILLONS BLANCS DE PARIS, nous agissons pour :

- défendre les intérêts moraux et matériels des personnes handicapées

- entretenir un esprit d'entraide et de solidarité entre les familles

- susciter l'innovation et la création de structures

- participer à la lutte contre la discrimination envers les personnes handicapées

- fournir des informations spécifiques et accompagner la famille et la personne handicapée dans leurs démarches

- être un interlocuteur permanent des instances administratives liées au handicap mental

- être un relais entre LES PAPILLONS BLANCS DE PARIS et les autres associations poursuivant un but similaire.

Faits caractéristiques

Faits caractéristiques d'importance significative

Néant.

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires). Les dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, ainsi que du règlement ANC 2020-08, ont été appliquées pour notre entité.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les durées retenues sont les suivantes :

- Constructions : 10 à 50 ans

- Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

- Matériel de bureau : 5 à 10 ans

- Matériel informatique : 3 ans

- Mobilier : 10 ans

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes de bilan

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement	5 679					5 679	
Frais de recherche et de développement							
Donations temporaires d'usufruit							
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	55 520					55 520	
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles							
Sous-total	**61 199**					**61 199**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains	1 927 755					1 927 755	
Constructions sur sol propre	5 068 032					5 068 032	
Constructions sur sol d'autrui	1 162 158					1 162 158	
Installations générales, agencements, aménagements des constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers	857 221		39 001	15 987		912 209	
Autres imm. Corp. Matériel de transport							
Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique	144 007					144 007	
Autres imm. Corp. Mobilier	36 912					36 912	
Autres imm. Corp. Divers	7 043					7 043	
Immobilisations corporelles en cours	15 987			- 15 987			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	5 223					5 223	
Sous-total	**9 224 337**		**39 001**			**9 263 338**	
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES							
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	22 946				12 720	10 227	
Sous-total	**22 946**				**12 720**	**10 227**	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés	1 762					1 762	
Prêts							
Autres immobilisations financières	4 420					4 420	
Sous-total	**6 183**					**6 183**	
Total	**9 314 666**		**39 001**		**12 720**	**9 340 947**	

Notes relatives aux postes du bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Tableau de flux des immobilisations

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Bien reçus par legs ou donations destinés à être cédé	Immobilisations financières	Total
VENTILATION DES AUGMENTATIONS					
Réévaluations					
Acquisitions		39 001			39 001
Apports					
Créations					
Virements de l'actif circulant					
Virements de poste à poste					
Sous-total		**39 001**			**39 001**
VENTILATION DES DIMINUTIONS					
Virements de poste à poste					
Cessions			12 720		12 720
Mises hors service					
Scissions					
Virements vers l'actif circulant					
Sous-total			**12 720**		**12 720**

Notes relatives aux postes du bilan

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	5 679			5 679
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	55 221	299		55 520
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Sous-total	**60 900**	**299**		**61 199**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 105 941	111 688		1 217 629
Constructions sur sol d'autrui	898 491	24 427		922 918
Installations générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels				
Autres imm. Corp. Installations générales agencements divers	594 441	55 716		650 157
Autres imm. Corp. Matériel de transport				
Autres imm. Corp. Matériel de bureau et Matériel informatique	136 355	4 028		140 383
Autres imm. Corp. Mobilier	35 745	559		36 304
Autres imm. Corp. Divers	7 043			7 043
Sous-total	**2 778 016**	**196 418**		**2 974 434**
Total	**2 838 916**	**196 717**		**3 035 633**

Notes relatives aux postes du bilan

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant Brut	A moins d'un an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	**4 420**		**4 420**
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	4 420		4 420
ACTIF CIRCULANT	**146 304**	**146 304**	
Créances bénéficiaires et comptes rattachés	1 742	1 742	
Clients douteux ou litigieux			
Créances reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	353	353	
État et autres collectivités publiques	**1 250**	**1 250**	
Impots sur les bénéfices			
TVA			
Autres impôts et taxes versements			
Divers	1 250	1 250	
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés débiteurs			
Débiteurs divers	131 819	131 819	
Charges constatées d'avance	11 140	11 140	
Total	**150 724**	**146 304**	**4 420**

(1) Prêts accordés en cours d'exercice : -
(2) Remboursements obtenus en cours d'exercice : -

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Bénéficiaires				
Produits à recevoir - Divers	15 949	60 000	- 44 051	- 73
Total	**15 949**	**60 000**	**- 44 051**	**- 73**

Notes relatives aux postes du bilan

Dépréciations des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

Provisions pour dépréciations

	Montant début d'exercice	Dotations	Reprise	Montant fin d'exercice
Dépréciations des immobilisations incorporelles				
Dépréciations des immobilisations corporelles				
Dépréciations sur actifs reçus par legs ou donations				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de participation				
Dépréciations des autres immobilisations financières	6 183			6 183
Dépréciations des stocks				
Dépréciations des créances usagers				
Dépréciations des valeurs mobilières de placements				
Autres provisions pour dépréciation				
Total	**6 183**			**6 183**

Notes relatives aux postes du bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	3 438 535				3 438 535
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	3 487 688				3 487 688
Report à nouveau	155 318	131 418			286 735
Excédent ou déficit de l'exercice	131 418	- 131 418	539 504		539 504
Situation nette (sous total)	**7 212 958**		**539 504**		**7 752 462**
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement	128 994			11 727	117 267
Provisions réglementées					
Total	**7 341 952**		**539 504**	**11 727**	**7 869 729**

Notes relatives aux postes du bilan

Tableau des subventions d'investissement

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
TOTAL Montant nominal	469 069			469 069
TOTAL Quotes-parts virées au résultat	- 340 075	11 727		- 351 802

Notes relatives aux postes du bilan

Postérieurement à la date d'acceptation des legs et donations la partie des ressources constatées en produit d'exploitation au cours de l'exercice, qui n'est pas encore encaissée ou transférée à la clôture de l'exercice, est comptabilisée dans une rubrique du passif dénommée « Fonds reportés liés aux legs ou donations » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds reportés ».

Ces sommes inscrites au passif en « Fonds reportés liés aux legs ou donations » sont rapportées au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du legs ou de la donation.

Notes relatives aux postes du bilan

Fonds dédiés

			Utilisations			A la clôture de l'exercice	
	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Montant global	dont remboursements	Transferts	Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fondations abritées							
Fondations abritées							
Subvention D'exploitation							
Subvention D'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes							
Contributions financières d'autres organismes	64 800		20 726			44 073	
Ressources liées à la générosité du public							
Legs et donations							
Dons							
Mécénats							
Autres							
Total	**64 800**		**20 726**			**44 073**	

La partie des ressources (dons, subventions, etc.) dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Les sommes inscrites au passif en « Fonds dédiés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

Notes relatives aux postes du bilan

Provisions

Ventilation des dotations et reprises

	Exercice N	Exercice N-1
Exploitation		
Dotations d'exploitation		
Reprises d'exploitation		7 155
Total Exploitation		**7 155**
Financier		
Dotations financières		
Reprises financières		
Total Financier		
Exceptionnel		
Dotations exceptionnelles		
Reprises exceptionnelles		
Total Exceptionnel		
Total des dotations et reprises		**7 155**

Notes relatives aux postes du bilan

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant Brut	Échéance à 1 an	Échéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Échéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	**14 713**	**14 713**		
Emprunts obligataires convertibles (1) (2)				
Autres emprunts obligataires (1) (2)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) (2)				
- Dont à 1 an au maximum à l'origine				
- Dont à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2) (3)	14 713	14 713		
AUTRES DETTES	**286 807**	**286 807**		
Fournisseurs et comptes rattachés	115 943	115 943		
Dettes sur legs ou donations	521	521		
Personnel et comptes rattachés	7 669	7 669		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 322	10 322		
État et autres collectivités publiques	**124 364**	**124 364**		
Impot sur les sociétés	108 288	108 288		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 397	10 397		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	5 679	5 679		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédérations, unions et entités affiliés créditeurs (3)				
Autres dettes	169	169		
Produits constatés d'avance	27 819	27 819		
Total	**301 520**	**301 520**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice : -
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice : -
(3) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : -

Notes relatives aux postes du bilan

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs - Factures non parvenus	45 288	46 779	- 1 492	- 3
Charges à payer - Divers	16 854	16 754	101	1
Total	**62 142**	**63 533**	**- 1 391**	**- 2**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Solde comptable 486	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	11 140			
Total	**11 140**			

Produits constatés d'avance

	Solde comptable 487	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Produits constatés d'avance	27 819			
Total	**27 819**			

Notes relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions par nature et par catégories d'autorités administratives

Subventions et Concours Publics

	Union Européenne	Etat	Collectivités Territoriales	Caisse d'allocations familiales	Autres	Total
Concours publics						
Subvention d'exploitation			12 000		3 750	15 750
Subvention d'investissement						
Total			**12 000**		**3 750**	**15 750**

Notes relatives au compte de résultat

Legs, donations et assurances vie

	Montant brut
PRODUITS	**525 439**
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "legs ou donations"	500 000
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	12 720
Reprise des dépréciations d'actif reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	12 720
CHARGES	**12 720**
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	12 720
Dotation aux dépréciations d'actif reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
Total	**512 720**

Notes relatives au compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraires de certification des comptes : 4 650 €

Honoraires des autres services : 0 €

Transferts de charges

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Total
Transfert de charges	2 742			2 742

Notes relatives au compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Détail des produits exceptionnels

	Montant brut
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	11 727
Reprises sur provisions, dépréciations, et transfert des charges	
Total	**11 727**

Détail des charges exceptionnelles

	Montant brut
Sur opérations de gestion	- 59
Sur opérations en capital	
Dottaions aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Total	**- 59**

Notes relatives au compte de résultat

Contributions volontaires en nature

	Exercice N	Exerice N-1
RESSOURCES	**150 166**	**112 202**
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	150 166	112 202
Total	**150 166**	**112 202**
EMPLOIS	**- 150 166**	**- 112 202**
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	- 150 166	- 112 202
Total	**- 150 166**	**- 112 202**

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Autres informations

Appel public à la générosité

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Par décret n° 2019-504 du 22 mai 2019, le seuil à partir duquel un organisme est tenu d'établir un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est applicable aux exercices comptables clos à compter du 1er juin 2020 et aux exercices clos à une date antérieure volontairement par anticipation.

L'association LES PAPILLONS BLANCS DE PARIS ne dépassant pas le seuil défini par décret, elle n'est pas tenue d'établir un Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER).

Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger

La loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 a introduit une nouvelle obligation comptable pour certaines associations et fonds de dotation bénéficiant d'avantages et de ressources provenant directement ou indirectement de l'étranger. Cet EAR (état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger) s'applique pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2023, lorsque le montant global global de dons de personnes physiques ou morales ouvrant droit pour le donateur à un avantage fiscal dépasse 153 000 €.

L'association LES PAPILLONS BLANCS DE PARIS ne dépassant pas le seuil défini, elle n'est pas tenue d'établir un état séparé des avantages et ressources provenant de l'étranger.